



Repos de déplacement placé sur nos attentes missions

Par **Flav537**, le **05/09/2017** à **19:49**

Bonjour,

Je travail à l'international dans la convention de la métallurgie sur des durées de 5 semaines. Je cumule des repos de déplacement puisque je suis bloqué dans le pays tous les dimanches. Certaines fois je ne travaille pas et je reste chez moi en attente mission. Peuvent-ils nous prendre nos repos de déplacement sans nous le dire et de les placer sur nos jours où on a été en attentes missions ?

Merci,
Cordialement,
Flavien.

Par **morobar**, le **06/09/2017** à **11:28**

Bonjour,

Je n'ai pas trouvé trace de ces "repos de déplacement" dans la convention nationale. Cela pourrait résulter d'un accord d'entreprise, qu'il faut donc consulter pour en connaître la substance.